

L'an deux mil vingt, le vingt huit du mois de Juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle de Conseil à la Mairie de DAMPIERRE-SOUS-BROU, sous la présidence de M. GAUDICHAU Alain, Maire, dûment convoqués le 28 Juillet 2020.

Date de convocation du conseil municipal : 21 Juillet 2020

Tous Présents : M. BELFORT Jean-Claude, M. BRAULT André, M. BRUNEAU Jérôme, Mme DELORME Sylvie, Mme GISKA Céline, M. LEVERD Tony, M. SAILLARD Jean-Pierre, Mme SERREAU Hélène, Mme TOURY Béatrice, Mme VAMBRE Adeline.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants : 11

Secrétaire de séance : Mme TOURY Béatrice.

-Approbation du compte rendu de la dernière séance.

Travaux Voirie 2020 - Choix de l'entreprise

La commission de la voirie a fait un état des lieux des travaux à prévoir pour 2020, a retenu les chemins communaux des Tressandières, du Petit Chemin et réparation ponctuelle sur divers chemins.

Monsieur le Maire expose les 2 propositions de prix reçues, relatives à ce sujet.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- Retient l'offre de l'entreprise PIGEON TP, la Borde – 28402 Nogent le Rotrou,
pour les travaux de voirie.

-Autorise M. le Maire à signer le devis correspondant.

-Sollicite un Fonds de concours auprès de la CdC du Grand Châteaudun à hauteur de 10€/hbts

Aménagement d'un équipement multisports - city stade - Choix du fournisseur de la structure

Le Conseil Municipal,

Après l'étude approfondie des offres reçues pour la fourniture d'une structure multisports pour un city stade,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-Retient la proposition de la Société AGORESPACE SAS, 334 rue Bernard Bordier - 60151 Longueil-Annel

-Autorise M. le Maire à signer le devis correspondant.

Aménagement d'un équipement multisports - city stade - Choix de l'entreprise pour la plateforme

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre du projet d'aménagement du city stade il y a lieu de prévoir une plateforme pour l'installation de la structure.

Il expose les 2 propositions de prix reçues, relatives à ce sujet.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- Retient l'offre de l'entreprise PIGEON TP, la Borde – 28402 Nogent le Rotrou,
pour la construction de la plateforme qui recevra la structure du city stade.

-Autorise M. le Maire à signer le devis correspondant.

Indemnité de gardiennage de l'Eglise

Monsieur le maire rappelle, qu'une circulaire NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987 a précisé que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

L'application de la règle de calcul habituelle avait conduit à une augmentation de 1,2 % cumulé pour 2017 soit : 120,97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Par circulaire préfectorale du 15 juillet 2020, il est précisé de maintenir au même taux que les années précédentes le montant maximum de cette indemnité pour 2020, à savoir 120,97 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- De reconduire à partir de l'année 2020 l'indemnité de gardiennage de l'église communale à 120,97 € au bénéficiaire du prêtre affectataire.

- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Informations et Questions diverses

-Commission Communale des Impôts Directs

Vu l'article 1650 du code général des Impôts,

Vu la liste de présentation établie par le Conseil Municipal de la commune de Dampierre-sous-Brou,

Le Directeur départemental des finances publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables nommés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision (8 juillet 2020) et la date d'expiration du mandat des membres du Conseil Municipal.

Commissaires TITULAIRES	Commissaires SUPPLÉANTS
M. BRUNEAU Jérôme	M. BELFORT Jean-Claude
Mme DELORME Sylvie	Mme TOURY Béatrice
Mme GISKA Céline	Mme VAMBRE Adeline
M. LEVERD Tony	Mme NÉE Liliane
Mme SERREAU Hélène	M. MONTFERMÉ Hubert
M. HALBOUT Jean-Luc	M. SALLÉ Patrice

-Commission de contrôle des listes électorales

Déléguées désignées par le Président du Tribunal Judiciaire de Chartres : Mme NÉE Liliane, titulaire et Mme FONTAINE Elizabeth, suppléante.

Déléguée du Préfet : Mme SALLÉ Nadia.

Conseiller Municipal : Mme DELORME Sylvie.

-Banquet des Aînés prévu le 20 septembre 2020 annulé considérant la crise sanitaire.

Suite au renouvellement des Conseils Municipaux,

-Communauté de Communes du Grand Châteaudun : Election du Président : M. VERDIER Fabien.

Et de 14 vices Présidents.

-4 Commissions thématiques permanentes proposées par la CdC du Grand Châteaudun :

Commission Développements, Commission Territoire et Ruralité, Commission Population et Commission Moyens et ressources. Les membres du Conseil municipal sont invités à faire connaître leur intérêt pour siéger dans ces commissions communautaires afin la fin août.

-Syndicat Pays Dunois : Election du Président : M. Hugues d'Amécourt.

-Information sur la Conférence des Maires.

-Arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (publication aux JO du 10 juillet 2020) suite aux inondations du 05/05/2020.

-Stérilisation chats errants : Suite à la collaboration de l'association 30 Millions d'Amis et l'intervention de la société Lucky Dogs pour la capture des animaux, une opération a eu lieu sur le territoire des Oisillières.

Séance levée à 22H40.

Prochaine réunion le 8 Septembre 2020 à 20H.